



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Roumanie

Question écrite n° 9484

Texte de la question

M François Leotard attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur la situation de Mme Doina Cornea, ex-universitaire roumaine, opposante au régime Ceausescu. Mme Cornea, dont les enfants vivent en France, a disparu depuis le 15 novembre 1988, date à laquelle elle avait été convoquée au siège central de la police politique roumaine, à Bucarest. Depuis plusieurs années maintenant, cette femme courageuse est devenue, pour des millions de Roumains, le symbole de l'espoir et de la résistance de l'intérieur. Emprisonnée pendant cinq semaines entre novembre et décembre 1987, elle avait immédiatement repris son combat. Elle est, aujourd'hui, en réel danger. C'est pourquoi, il lui demande les initiatives qu'il entend prendre auprès du gouvernement roumain afin de connaître le sort réservé à Mme Cornea.

Texte de la réponse

Reponse. - La situation de Mme Doina Cornea est suivie de près par le ministère des affaires étrangères. Sur la base d'indications recueillies tant par notre ambassade à Bucarest que par l'intermédiaire de la fille et du gendre de Mme Cornea, installée en France, les autorités françaises ont entrepris un certain nombre de démarches qui ont permis de rétablir et de maintenir un contact direct à Cluj avec Mme Cornea « arrêtée à domicile », en novembre 1988, et dont nous étions effectivement sans nouvelles depuis cette date. Par ailleurs, à la suite de la convocation au Quai d'Orsay du conseiller politique de l'ambassade de Roumanie, le gendre de Mme Cornea, M Combes, de nationalité française, a obtenu un visa roumain et a pu se rendre à la mi-janvier auprès de sa belle-famille. Cela étant, la situation de Mme Cornea demeure précaire : son courrier est le plus souvent intercepté ; son téléphone reste coupé ; après s'être quelque peu relâchée, la surveillance policière dont elle fait l'objet s'est à nouveau renforcée. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement français qui, comme le sait l'honorable parlementaire, attache la plus grande importance à la question des droits de l'homme, maintient auprès des autorités roumaines les exigences de liberté de déplacement et de correspondance pour Mme Cornea.

Données clés

Auteur : [M. Leotard François](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9484

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 1989, page 676